

Règlement Mêlées,

Les mêlées (30 au total) avec 2 matchs par soirée auront lieu tous les mardis suivant le planning prévisionnel ci-joint.

Les inscriptions se déroulent de 18h00 à 18h45. Le tirage au sort intégral est fait par le responsable SULLY HOARAU en présence de 2 autres joueurs.

Doublettes et triplète si nécessité ou X.

La participation est de 60€ par joueur payable en début de saison et en accord avec le Bureau pour les paiements échelonnés.

L'attribution des points : vainqueur 3 points et perdant 1 point. En cas de mêlée annulée (pluie, éclairage, ...) les 2 suivantes donneront lieu à 3 parties en 11 points.

M. Sully Hoareau est chargé du décompte des points, des absences et du classement qui sera publié sur Panneau Pocket à chaque fin de mois pour un contrôle des joueurs.

L'intégralité de la somme récoltée sera redistribuée aux 15 premiers joueurs le jour de l'assemblée générale suivant le tableau en annexe. De 120 € à 360€ si on arrive à 50 inscrits (100 à 340 si on est 45).

Pour les joueurs ou joueuses ayant participé aux 30 mêlées, récompense de 60€ remis lors de l'assemblée générale.

On enlève 10€ par mêlée manquée à tous les joueurs quelle que soit la raison avec un maximum de 60€ !

En ce qui concerne la discipline, on souhaite vraiment un comportement exemplaire de tous dans le respect des autres, des règles et du Fair Play. Le règlement intérieur du Club s'appliquera en cas de besoin.